

Billet du président

Bref rappel: depuis 5 ans je reviens sur les débuts de ma carrière sportive, mon apprentissage de spéléologue et mes premières randonnées et aventures souterraines. L'année dernière, nous sommes partis pour une expédition en Papouasie et Irian Jaya, nous venions d'atterrir sur une piste entourée d'indigènes accroupis qui nous regardaient dans un silence total ...

...mais ils ne s'intéressaient pas à nous mais à l'avion. Dans les années 50, quand les premiers avions sont arrivées, les indigènes les ont pris pour de grands oiseaux et leur ont offert de la nourriture. Même pendant notre séjour quand ils me demandaient comment j'étais arrivé et que je pouvais leur montrer un avion dans le ciel, ils restaient convaincus que j'étais venu avec un météore. Les cinq mois que je passais dans la jungle m'ont laissé une impression inoubliable. Nous ne savions pas ce qui nous attendait. Nous avons entendu parler des cannibales (vrai); des oiseaux qui portent un talon avec lequel ils peuvent égorger l'estomac d'une personne (vrai) des hommes avec des orteils préhensiles (mythe), et la jungle impénétrable (partiellement vrai). Je me souviens qu'au début il était impossible d'estimer les distances: les arbres avaient une hauteur de 30 mètres et venant d'Europe nous avons sous-estimé les distances, nous avons fait de petites balades sur les sentiers battus en profitant de visiter les grottes aux alentours – nous étions dans une région karstique, mais toujours en organisant le passage dans la région choisie: recrutement de porteurs, négociation des salaires (mélange d'argent et conserves de poissons) et puis le départ!

N'ayant que 28 ans j'étais en forme mais dans la jungle ça n'avait aucune importance: j'étais un néophyte. La boue, la traversée des rivières sur des troncs (toujours deux) couverts de mousse et pourris, sans mains courantes, les éclaircies où la chaleur de l'herbe d'une hauteur de deux mètres absorbait la dernière goutte de liquide de notre corps... Au troisième jour de la marche d'approche, je me suis effondré et restait là tout la nuit, le lendemain j'ai rejoint les autres qui n'avaient même pas remarqué mon absence!

En bref, quelques moments forts de cette expédition:

- La montée en solitaire du Mont Fugilil pour admirer un magnifique coucher de soleil. Comment je le sais? On me l'a dit une fois redescendu. Moi? Je cherchais du bois pour préparer mon souper avant la tombée de la nuit et je n'ai pas observé le ciel;
- Les premières traces que j'ai laissées dans l'argile d'un passage vierge, qui un jour, va confondre les archéologues;
- L'accident d'un membre de notre équipe qui a fait une chute et s'est fracturé le crâne. Nous l'avons surveillé jour et nuit pendant une semaine avant de comprendre qu'il avait une tête en béton (anglaise?);
- L'ouverture d'un nouveau passage pour sortir de la caverne et après avoir essayé de progresser dans la jungle nous sommes retournés sous terre où le passage était plus facile.
- Et puis la découverte de fossiles – je marchais devant explorant un passage où personne n'était encore jamais passé et dans la roche qui formait la terre, je voyais des milliers de petits crustacés. J'ai dit à mon copain qui me suivait de bien observer cette découverte, j'entendais des exclamations si nombreuses que j'ai cru qu'il avait eu un accident. Je me suis retourné et il m'a expliqué que je venais de passer entre les côtes d'un lamantin! (genre de gros mamifère aquatique), et moi, absorbé par les petits crustacés, je n'avais rien remarqué. Le fossile se trouve maintenant dans un musée en Australie.

Une quinzaine d'années plus tard je visitais le Vatican avec ma femme. Elle trouvait le plafond de la chapelle Sixtine incroyable. Quant à moi je regardais les murs et le plancher; j'avais oublié de regarder en haut...

Mais éventuellement notre séjour s'est terminé. Nous n'avons pas trouvé la grotte la plus profonde du monde mais quand même, nous avons découvert et établi une carte de plus de 30km de passages souterrains. Mais il fallait retourner chez nous. La plupart sont rentrés en avion, cinq ont construit un radeau pour descendre le fleuve Sepik et moi j'ai continué seul à pied vers l'est en espérant atteindre Wabag ou le Mount Hagen après 150km de jungle ... (j'avais peur des crocodiles dans le fleuve Sepik) ...

Paul Everett
Président

Table des matières

Billet du président	1
Table des matières	3
Rapport du président	5
Rapport technique et promotion	8
Rapport de la coordinatrice des courses	16
Rapport du webmaster	18
Rapport financier	19
Comptes 2019	20
Rapport des vérificateurs des comptes	23
Procès-verbal de l'assemblée générale 2019	24
Statuts	29



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de GenèveRando

Rapport du président pour l'année 2019

Notre comité s'est composé en 2019 de Paul Everett (président), Christiane Linemann (vice-présidente), Irmgard Flörchinger, Margrit Gugelmann, Claude Guignard, Lucy Hebler, François Niggli et Stéphanie Portal. Luc Deley a été invité et a assisté à plusieurs séances. Pierre Lehmann puis Myriam Debonneville ont accepté l'invitation à faire partie du comité et se présenteront à l'assemblée générale.

Le comité, à travers ses membres, est régulièrement en contact avec l'association Suisse Rando. Il a été représenté lors de la conférence des présidents, l'assemblée générale de Suisse Rando, les assemblées générales de Fribourg Rando, Neuchâtel Rando, et Jura Rando. Notre responsable technique François Niggli quant à lui nous a représentés à la conférence technique et à l'excursion technique organisées par Suisse Rando.

Genève Rando a également participé aux manifestations suivantes où nous avons soit tenu un stand soit financé une partie du projet: la Journée cantonale sur les chemins de randonnée, le Rallye Gourmand, l'inauguration des blocs de grimpe de Genève Montagne et le Salon de la Montagne à Palexpo.

Suisse Rando

Vous avez tous noté que nous utilisons déjà notre nouveau logo et que GenèveRando est devenu Genève Rando, ce qui est beaucoup plus facile à utiliser pour la préparation des lettres, courriels et autre documentation. Je suis de l'avis que l'inclusion du drapeau suisse dans notre logo apporte un point fort à notre association et constitue un motif de fierté.

Randonnées

Au début de l'année nous avons présenté 64 randonnées dans notre programme papier mais pendant l'année nous avons ajouté 27 sorties additionnelles sur notre site internet. Nous avons pu recruter deux nouveaux chefs de course qui sont en train de suivre le cours d'accompagnateur de moyenne montagne organisé par Suisse Rando et vous avez déjà noté que le nombre de randonnées offertes pour 2020 a considérablement augmenté. Deux autres futurs accompagnateurs fonctionnent actuellement comme adjoints. Mais ce n'est pas satisfaisant. Chaque week-end nous devrions pouvoir offrir deux sorties – facile (jusqu'à 4 heures de marche) et difficile (soit plus longue ou plus technique). Il y a de nombreux clubs de randonnée comportant moins de membres qui offrent deux ou trois sorties différentes chaque week-end; ils peuvent le faire parce que les membres y sont intéressés et sont prêts à se proposer comme chef de course. Il nous faut des chefs de course pour effectuer des sorties les samedis ou dimanches dans les cantons de Genève ou Vaud. Je propose de temps en temps de telles sorties le mercredi mais je dois avouer que les week-ends je préfère aller un peu plus loin et proposer des randonnées un peu plus techniques (un chef de course a aussi le droit d'être un tout petit peu égoïste). Un entraînement peut être organisé et pour les premières sorties un chef de course peut accompagner.

Membres

Nos finances dépendent du nombre de membres qui s'élevaient à 631 à la fin de l'année (604 fin 2018). Une augmentation certaine mais selon moi trop faible vu le nombre de sorties que nous offrons. Nous avons constaté que les méthodes les plus efficaces pour recruter de nouveaux membres sont :

1. Notre site internet
2. Le bouche à oreille
3. La distribution des programmes aux bibliothèques, maisons de quartier, espace Genève et adresses ciblées reçues de Suisse Rando.

D'autres idées seront les bienvenues.

Par contre nous ne parvenons pas à sensibiliser les randonneurs et montagnards de notre canton au soutien du balisage des sentiers à Genève.

Technique

Je continue à éprouver un immense plaisir en contrôlant le balisage dans le canton (rive gauche), ce qui me permet de me rendre dans des zones pratiquement inconnues. Je peux passer 4 ou 5 heures dans ces zones sans rencontrer une seule personne mais le plus difficile consiste à s'imaginer qu'on ne possède aucun sens de l'orientation et à essayer de baliser les sentiers en conséquence. N'ayant pas lu des articles dans la presse relatant des randonneurs égarés dans le canton, je crois que nous offrons (presque) un balisage correct, conforme aux normes prescrites par Suisse Rando.

Site web

Irmgard a apporté des améliorations au système d'inscription des randonnées. Elle en parlera.

Genève Montagne

Deux blocs de grimpe ont été installés au Petit-Lancy et la création du centre culturel avec bibliothèque constituera la prochaine étape. J'espère disposer de davantage d'informations après l'assemblée générale de Genève Montagne.

Finalement après six ans de présidence j'espère avoir contribué au développement de Genève Rando. Nos relations avec l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) sont bonnes et solides, Nous sommes reconnus par Suisse Rando comme association plus dynamique que par le passé. Nous offrons un programme de randonnées (selon moi encore trop faible) beaucoup plus varié qu'avant et peu à peu la signalisation des sentiers se conforme aux normes suisses. En plus Genève Rando est maintenant reconnue par les autres associations et est considérée par d'autres clubs de randonnée et de montagne à Genève comme une association sérieuse ; nous pouvons donc marcher le front haut.

En 2023 nous fêtons le 50^e anniversaire de notre association et la même année, l'assemblée générale de Suisse Rando se tiendra à Genève. Nous serons amenés à solliciter l'aide de pas mal de membres. Déjà l'année passée j'ai commencé à envoyer des communications par courrier aux membres souvent avec un post-scriptum personnalisé afin qu'ils se sentent vraiment faire partie de notre grande famille.

Paul Everett
Président

Rapport technique et promotion 2019

L'année écoulée aura été trépidante et remplie de surprises pour le réseau de chemins de randonnée genevois. Tout d'abord, il convient de parler du grand travail, renouvelé chaque année mais néanmoins exceptionnel, réalisé par l'équipe de bénévoles de la section technique de Genève Rando. Ce sont plus de 450 interventions qui ont été traitées et d'innombrables heures de maintenance de la signalisation et de surveillance du réseau qui ont été offertes à la collectivité. Ceci afin que la population genevoise et les visiteurs de notre magnifique campagne puissent pleinement profiter du réseau de chemin de randonnée du canton. Un grand MERCI à toute cette formidable équipe, toujours fidèle au poste, composée de Victor Chiou, Annie Comte, Paul Everett, Valérie Mitchell, Daniel Sandoz et Zohra Tariket.

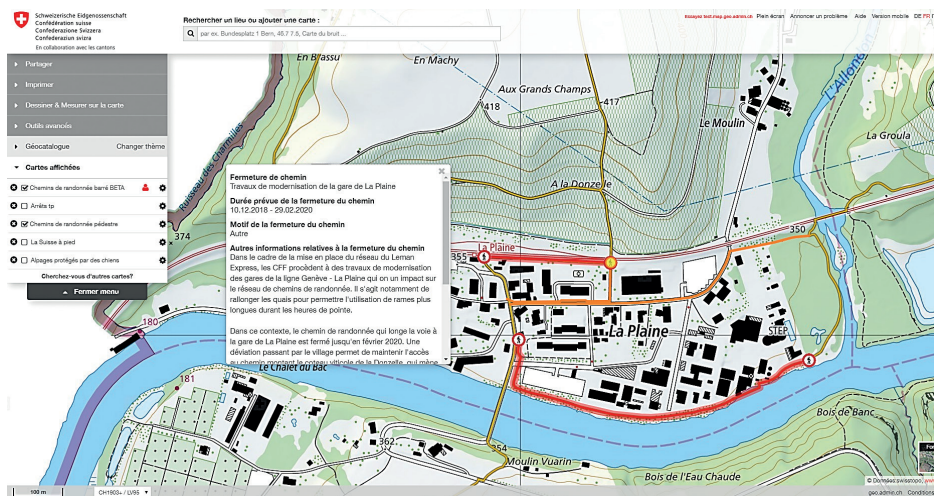
Cette surveillance et l'entretien ont notamment permis de faire face aux perturbations occasionnées par les nombreux chantiers en cours sur le canton. Des travaux dont on ne peut, pour la plupart, que saluer la réalisation ; que ce soient les travaux en lien avec l'extension des transports publics (tram, Léman Express), les travaux actuellement en cours dans les bois de la Bâtie ou encore ceux liés à l'important programme de renouvellement des passerelles entretenues par l'Etat de Genève. Les êtres humains n'ayant pas le monopole des perturbations, la météo (quoique sous influence humaine peut-être) nous a également réservé quelques surprises, entraînant elle aussi des fermetures de chemin.



Exemples de chemins fermés : Sur le Sentier du Rhône au Bois de la Bâtie et à la gare de La Plaine

A Genève, ces fermetures de chemins, bien que généralement moins inconfortables qu'en montagne, constituent souvent une mauvaise surprise lorsqu'elles sont rencontrées au hasard d'une randonnée. Lorsque des fermetures de chemins s'imposent, des déviations sont mises en place par les responsables des travaux, en coordination avec l'Etat de Genève et Genève Rando. Si la fermeture se prolonge durant plusieurs mois ou années, nous équipons le tracé de la déviation avec le balisage officiel jaune. Toutes les fermetures de chemins importantes sont annoncées sur le site de Genève

Rando. Afin d'éviter des surprises plus ou moins fâcheuses aux personnes empruntant le réseau de chemins de randonnée suisse, Suisse Rando a mis à disposition des sections cantonales un géoportail des chemins fermés. Sur cette carte en ligne régulièrement mise à jour, il est possible de consulter les tronçons fermés et les déviations y relatives ayant actuellement cours sur une grande partie du territoire suisse. Cette carte qui affiche toutes les fermetures de chemins de randonnée pédestre en cours sur le canton de Genève est à présent consultable depuis le site de Genève Rando. Attention cependant car tous les cantons ne participent pas encore au programme et les informations ne sont donc pas encore exhaustives. Le nombre d'associations cantonales publiant les informations via ce canal est cependant en constante augmentation.



Les fermetures des chemins ayant actuellement cours à La Plaine sur le géoportail des chemins fermés.

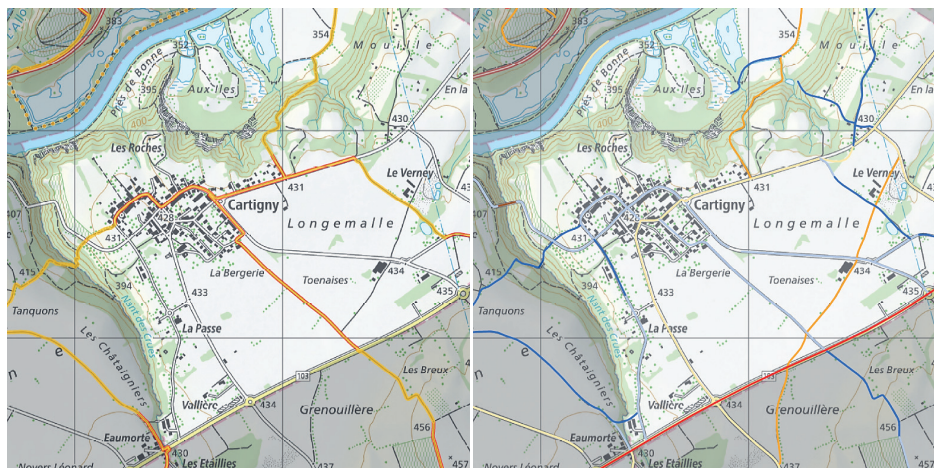
Plus spécifiquement, deux projets d'infrastructure faisant l'objet de fermetures de chemins ont particulièrement occupé Genève Rando en 2019, à savoir le chemin longeant l'Allondon entre le camping du même nom et le Moulin Fabry à Satigny, ainsi que le chemin longeant le Rhône en contrebas de la route de Bellegarde à Chancy. En ce qui concerne le chemin longeant l'Allondon, qui a été fermé en raison de la dégradation généralisée de ses infrastructures, le projet de réfection a dû être intégralement revu suite à des oppositions au niveau du foncier qui se sont manifestées au stade de l'autorisation de construire. Le projet modifié va maintenant pouvoir faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de construire. Concernant la section de chemin située en contrebas de la route de Bellegarde, fermée pour des questions de sécurité et à cause de la qualité insuffisante de ses infrastructures, une fructueuse collaboration entre la commune de Chancy, l'Etat de Genève et Genève Rando a permis d'aboutir à un projet de réfection du tracé existant, ainsi que la prolongation du chemin via un site historique.



L'état insatisfaisant du chemin longeant le Rhône à Chancy forçait les randonneurs à s'introduire dans un pâturage où paissent des vaches mères une partie de l'année.

La demande d'autorisation de construire pour ce projet a été déposée fin 2019 et elle vient d'être délivrée au moment même où ces lignes sont rédigées. Espérons que ces projets se réalisent rapidement, afin que les randonneurs puissent à nouveau profiter de ces magnifiques chemins longeant des cours d'eau et par ailleurs munis d'un revêtement naturel.

En parlant de chemins adaptés à la marche et de patrimoine naturel, suivant le proverbe « mieux vaut prévenir que guérir » Genève Rando a lancé une action en 2019, visant à attirer l'attention des communes genevoises sur les voies historiques de leur territoire et à leur faire connaître les chemins de randonnée qui les parcourent, dont la part qui subsiste encore en revêtement naturel. En effet, une majeure partie des chemins parcourant la campagne genevoise a été goudronnée durant les années 60-80, généralement dans le cadre d'améliorations foncières. Si l'asphaltage des chemins est généralement considéré comme bénéfique pour la circulation des véhicules agricoles, leur revêtement est inadapté à la randonnée pédestre et est contre-productif du point de vue environnemental. Il est donc important que les autorités communales aient connaissance du patrimoine de grande valeur que représentent les chemins de randonnée munis d'un revêtement naturel subsistant sur leur territoire communal, ainsi que leurs chemins classés à l'inventaire des voies de communication historiques de Suisse (IVS). Afin de réaliser cet objectif, Genève Rando a effectué une analyse géographique en fonction du territoire de chaque commune, portant sur un certain nombre d'indicateurs, notamment les proportions de revêtement dur et naturel subsistant sur le territoire communal, ainsi que le nombre de km de chemins classés à l'IVS. Afin de rendre ces informations plus tangibles, elles ont également fait l'objet de deux cartographies, l'une représentant le réseau de chemins de randonnée inscrits au plan directeur et le type de leur revêtement et l'autre représentant les chemins inscrits à l'IVS et leur importance.



Extrait de la cartographie du revêtement des chemins de randonnée et de l'inventaire des voies de communication historiques de Suisse, exemple de Cartigny.

Ces éléments spécifiques à chaque commune, accompagnés d'une lettre valorisant ce patrimoine, ont été envoyés aux 45 mairies que compte le canton de Genève. Gageons que les autorités communales s'approprient ainsi le patrimoine que constituent les chemins en revêtement naturel et les voies classées à l'IVS et que cela contribue ainsi à leur conservation.

Faire progresser la part de chemins munis d'un revêtement naturel au sein du réseau, c'était l'un des objectifs de la révision du plan directeur des chemins de randonnée pédestre adopté par le Conseil d'Etat en 2018. Genève Rando a poursuivi la mise en œuvre des mesures du plan directeur révisé pour lesquelles les modifications n'ont pas d'impact sur la signalisation. Ceci en attendant qu'aboutisse l'indispensable travail de redéfinition globale des itinéraires techniques qui sont à la base de toutes les informations figurant sur les indicateurs comportant des destinations. Les modifications de réseau réalisées en 2019 se sont principalement concentrées sur le Mandement, entre Dardagny et Satigny.

C'est d'ailleurs dans cette région du canton que coule le Nant d'Avril. Cette rivière qui, hormis le fait qu'elle ne craint pas les assèchements estivaux grâce à un constant apport d'eau d'origine anthropique, est un des cours d'eau les plus gravement atteints, de par son lit totalement maîtrisé voir canalisé, et de par la mauvaise qualité de son eau. Afin de remédier à ces problèmes, un projet de renaturation a été lancé par divers acteurs, dont l'Office cantonal de l'eau. La rivière étant longée sur toute la partie inférieure de son cours par un chemin de randonnée très attractif, Genève Rando a été invitée à prendre part aux ateliers d'avant-projet. La présence dans ce groupe de travail, dont les ateliers se poursuivront en 2020, a notamment permis que le projet prenne en compte les intérêts des randonneurs et les enjeux en matière d'accueil du public tels que la cohabitation entre les différents groupes d'utilisateurs.



Le chemin de randonnée longeant le Nant d'Avril : un chemin très attractif qui longe une rivière pourtant dans un état préoccupant contrairement aux apparences et en certains endroits totalement canalisée.

Dans un autre registre, Genève Rando a été sollicitée par Suisse Mobile et Suisse Rando dans le cadre d'un projet de l'Office fédéral des routes (OFROU) de la révision de plusieurs ordonnances en lien avec la circulation routière. Parmi les nombreuses modifications ayant des conséquences importantes pour la circulation, il était prévu – principalement pour une question de forme – d'abroger l'ordonnance qui fait appel à la norme de signalisation qui s'applique au balisage des 65'000 km de chemins de randonnée que compte la Suisse. Cette modification de la loi aurait entre autres pour conséquence l'affaiblissement du caractère contraignant des règles de signalisation qui constituent pourtant un des piliers du réseau de chemins de randonnée suisse. Partageant ce constat, Genève Rando a sollicité l'Etat de Genève afin qu'il rejette cette modification dans le cadre du processus de consultation fédérale. Nous avons également écrit à l'OFROU afin de l'enjoindre à abandonner cet aspect de la révision. Enfin, toujours dans le domaine technique, signalons la réfection d'une dizaine de bornes d'information de la Balade Viticole et la mise en place de plaques d'information en lien avec l'itinéraire des « Vaudois du Piémont », un projet lancé par l'association Sur les Pas des Huguenots, qui s'ajoute à l'itinéraire homonyme qui avait été inauguré en 2017.

Au niveau des actions de promotion du réseau genevois, les manifestations de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée et le Rallye Gourmand continuent de s'imposer en tant que rendez-vous incontournables pour la découverte de notre réseau de chemins de randonnée et de la campagne genevoise en général. La 3e Journée cantonale sur les chemins de randonnée coorganisée avec l'Etat de Genève a eu lieu le 6 juillet dans la région Arve-Lac, le long d'un parcours situé entre Meinier, Choulex et Jussy permettant au public de découvrir les magnifiques paysages, agricoles et naturels, qu'offre cette région encore largement préservée de l'urbanisation. La randonnée de 13 km, imaginée et signalisée par Genève Rando et ponctuée de 11 stands thématiques, était également l'occasion de partir à la découverte des produits agricoles de la région, de découvrir un patrimoine historique insoupçonné (ruines du château de Rouelbeau, noyer centenaire de Meinier) et de profiter d'une immersion dans les marais de Sionnet, haut lieu de l'ornithologie à Genève.



Quelques participants sur le parcours de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée 2019.

Avec 800 participants, la manifestation a attiré moins de monde qu'en 2018, certainement à cause de la date moins favorable et de la météo capricieuse, un orage ayant éclaté en milieu de journée. Le Rallye Gourmand en était quant à lui à sa 6^e édition les 10 et 11 août, toujours dans une région encore inexplorée par la manifestation, à savoir la côte entre Corsier et Hermance, avec un public fidèle au poste de 700 participants. Cette année, la date de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée est encore inconnue à ce jour, compte tenu de l'épidémie de Coronavirus qui secoue le monde en ce moment, mais elle devrait en principe avoir lieu en automne. Le Rallye Gourmand 2020 ayant été fixé aux 22 et 23 août, espérons que ce dernier soit épargné par le virus.

Les Automnales sont une autre manifestation à laquelle Genève Rando a pour habitude de participer, et plutôt deux fois qu'une en 2019. En effet, notre association tenait un stand durant le Salon de la Montagne et était également invité par Genève terroir dans le cadre d'Arvinis, le salon suisse du vin, afin de présenter notamment la Carte du terroir et de la nature (*voir ci-après*). Si l'affluence sur les stands, en particulier durant le salon Arvinis, malheureusement séparé du reste des Automnales, s'est avérée en dessous des attentes, cela a été l'occasion de deux passages à la radio pour Genève Rando: une courte intervention sur One FM et un plus long échange sur Radio Lac. Tous ces événements ont un point commun: ils bénéficient d'un soutien crucial des bénévoles de Genève Rando, qui consentent à offrir leur précieux temps afin de promouvoir les activités de l'association et la randonnée à Genève en général. Merci beaucoup à toutes celles et ceux qui ont participé à ces aventures.



L'équipe de choc de Genève Rando, prête à accueillir au point de départ les participants lors de la Journée cantonale sur les chemins de randonnée 2019.

La promotion de la randonnée à Genève mise en œuvre par notre association passe également par d'autres canaux et notamment la Carte du terroir et de la nature, cette cartographie disponible sur internet et via l'application « Genève Terroir » qui permet aux utilisateurs de configurer leur carte avec des informations diverses et variées issues des thématiques terroir, tourisme rural et nature. Cette carte, lancée en collaboration avec l'Etat de Genève et Genève Terroir, a vu son offre de proposition de randonnées s'étoffer en 2019, avec la publication du Circuit des fortins.

CIRCUIT DES FORTINS

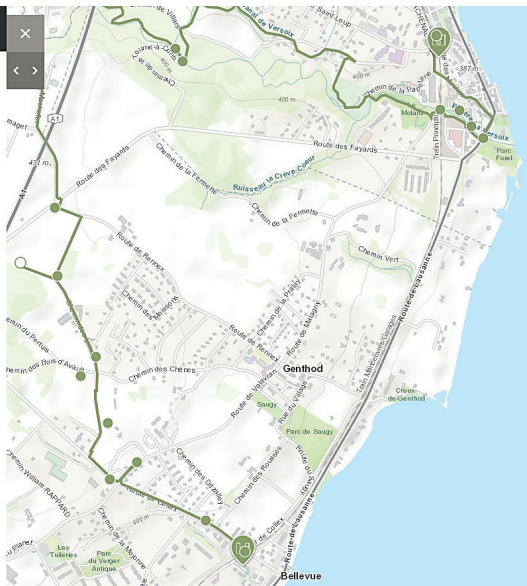
Fortin A 758 - Rennex Ouest



Ouvrage situé dans un champ accessible depuis le chemin des Limites. Dans le virage non loin d'un hangar agricole, longer sur un terrain privé la lisière du bois en direction de l'autoroute, puis couper dans le champ à la perpendiculaire du fortin.

Uniquement construit en protection (contre-ouvrage) du fortin des « Cinq Chemins », situé à 325 mètres au nord-est, cet ouvrage disposait d'une embrasure pour mitrailleuse, et une autre pour fusil-mitrailleur et observation. La construction comporte deux étages avec chambres de combat au rez et repos / abri au sous-sol. Il a probablement dû être armé à la mi-43 mais au préalable équipé entre autres de 8 couchettes et munitionné.

Le Musée militaire genevois a pour projet de la remettre dans son état d'origine. Financement et Aménagement par le Service de l'Etat.



Le Circuit des fortins et ses nombreux points d'intérêt à découvrir sur la Carte du terroir et de la nature.

Cet itinéraire, issu d'une fructueuse collaboration avec le Musée Militaire Genevois (MMG), permet au public de découvrir le patrimoine historique et l'histoire de la ligne de défense de Versoix. En effet, de nombreux ouvrages militaires, construits juste avant la seconde guerre mondiale, subsistent encore dans la région et le parcours permet de découvrir ces vestiges empreints d'histoire. Les points d'intérêt, que l'on peut afficher sur le terrain grâce à l'application «Genève Terroir» ou à domicile via son navigateur internet, bénéficient de la riche documentation gracieusement mise à disposition par le MMG. Cet itinéraire fait par ailleurs partie d'une sélection de randonnées qui ont été mises à disposition du journal GHI par Genève Rando pour ses parutions estivales.

En ces temps de remise en question de nos comportements liée au réchauffement climatique, la randonnée connaît un essor salutaire accompagné d'un intérêt croissant pour la thématique, en témoignent les relations renforcées avec Genève Tourisme. La fondation a notamment invité Genève Rando à participer à la première Journée du tourisme genevois, au même titre que de nombreux autres acteurs du secteur touristique. Durant cette conférence, le développement du tourisme rural a été évoqué comme une opportunité pour étoffer et augmenter la qualité de l'offre. Un intérêt encore confirmé dans le récent interview de Mme Sophie Dubuis, présidente de Genève Tourisme, dans le journal «Le Temps» du 24 janvier dernier où cette dernière exprime le souhait pour Genève de disposer de davantage de chemins pédestres. Nous ne pouvons que lui donner raison.

François Niggli
Responsable de la section technique

Rapport de la coordinatrice des courses

2019 vous a offert un programme bien varié avec 48 randonnées d'une journée, 11 week-ends et 5 séjours de 3 jours et plus. Comme chaque année, les aléas de la météo nous ont contraints d'annuler, de reporter ou de modifier le parcours, 7 randonnées subissent ce triste sort.

Vous avez été 1114 à participer à nos courses, un peu moins qu'en 2018!

Après un démarrage modéré, les courses du mercredi ont finalement trouvé leur vitesse de croisière ainsi que leur public, et cela grâce à la persévérance de Paul, qui a continué à proposer des courses d'un rythme accessible au plus grand nombre.

241 d'entre-vous ont profité de ces sorties.

Nous saisissons cette occasion pour encourager les autres chefs de course à faire de même dans la limite de leur disponibilité. Ces courses supplémentaires se trouvent régulièrement sur notre site, et généralement seulement quelques jours en avance. C'est une des raisons pour laquelle nous vous encourageons à visiter notre site le plus souvent possible.

En 2019, vous avez donc été 1355 à participer à l'ensemble des courses proposées.

317 membres ont marché avec Genève Rando au moins 1 fois durant l'année. C'est plus de la moitié de nos membres, ce qui est très réjouissant.

Avec toutes les offres sur le marché, les participants s'occupent de plus en plus souvent eux-mêmes de leur billet et profitent ainsi des billets dégriffés, ce qui permet de se déplacer à un prix très avantageux. Toutefois une recommandation s'impose: ne pas se procurer le billet du retour, un retard et nous voilà contraint à racheter un billet!

En 2019, Jean-Philippe et Stéphanie ont ouvert la saison avec une sortie raquettes à la Croix de Châtel (VD) accompagnés de 26 participants en quête de plein air après les fêtes.

En mai, un groupe de 16 membres s'envolait pour la Croatie (HR) sous la houlette bienveillante de Irmgard. Tous les participants sont revenus enchantés de ce magnifique séjour avec plein de souvenirs et se réjouissent déjà de repartir vers d'autres découvertes.

En juin, 5 participantes ont représenté Genève Rando au 3^e festival de Jura Rando. Une belle météo, des balades avec des découvertes très intéressantes, un peu de culture et surtout de la bonne humeur ont agrémenté ces 4 jours dans le Jura.

Echelle de difficultés

La mise en place des échelles de difficultés du CAS, à savoir T1, T2 et T3 ainsi que WT1, et WT2 pour les sorties hivernales se fait lentement. Le programme des randonnées 2021 mentionnera les 2 échelles pour chacune de ses courses (technique et étoiles).

Ce changement est introduit pour être en conformité avec les assurances en cas de litige.

Concernant les randonnées raquettes, Genève Rando recommande instamment l'utilisation de DVA, pelle et sonde à partir de WT2.

Responsables et adjoints de courses.

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouvelles cheffes et adjointes de course et un chef de course. Ce sont : Manuela Esmerode qui termine sa formation d'accompagnateur en montagne (ASAM), Anne Kappeyne, Véronique Sottas et Philippe Bögli qui a terminé la formation d'accompagnateur en montagne. Nous leur souhaitons une chaleureuse bienvenue et nous nous réjouissons déjà à l'idée de partager de belles randonnées en leur compagnie.

C'est avec beaucoup de regret que le comité et moi-même avons pris note des démissions de deux responsables de course, Astrid Kung et Catherine Hollinger. Toutes deux étaient très appréciées de nos membres et laisseront, c'est certain, un agréable souvenir. Nous les remercions pour ce qu'elles ont bien voulu partager avec nous, leur passion de la nature et leur bienveillance à l'encontre de chacun d'entre nous, sans oublier les magnifiques randonnées proposées. Nous leur souhaitons une bonne continuation, et beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles activités.

Comme à l'accoutumée, je terminerai ce rapport en remerciant chaleureusement tous nos chefs de course et adjoints qui nous proposent chaque année de nouvelles découvertes.

Christiane Linemann
Coordinatrice des courses

Rapport du webmaster

Le webmaster de Genève Rando a pour mission de présenter les diverses activités de l'association sur le site web et de s'assurer que ce site soit à jour à tout moment. Aussi, l'aspect visuel du site doit être le plus agréable et intuitif possible afin que les visiteurs/euses aient toute facilité pour trouver les informations souhaitées.

Le webmaster travaille en étroite collaboration avec la vice-présidente et le responsable technique pour s'assurer que les dernières informations utiles à la publication se trouvent sur le site.

Système de gestion du contenu

Nous travaillons aussi en collaboration avec Suisse Rando, association faîtière et propriétaire du logiciel pour mettre en place des mises à jour régulières de l'application. Au cours de 2019, nous avons rencontré quelques difficultés avec les inscriptions en ligne. Elles sont maintenant résolues.

Newsletter

Vous êtes en moyenne plus de 71% à ouvrir la Newsletter et 41% à cliquer sur les liens pour obtenir davantage d'informations. C'est un beau témoignage de votre intérêt pour ce moyen de communication dont la production demande un certain effort. Notre formule de parution mensuelle (sauf pendant les périodes de vacances) s'est bien établie et permet un contenu intéressant et diversifié.

Quelques statistiques de notre site

Le site de Genève Rando continue d'être fréquenté d'une manière soutenue et les pages les plus consultées sont évidemment nos courses, suivies des pages des chemins et des photos. 59% des accès s'opèrent avec un appareil mobile et les utilisateurs restent en moyenne un peu plus de 3 minutes sur le site. Et, pour finir, nous avons en moyenne 87 utilisateurs par jour.

www.geneverando.ch est aussi un instrument clef pour la promotion de nouveaux membres – une majorité nous disent qu'ils nous ont trouvés par ce biais.

Merci

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui prennent le temps de contribuer au contenu du site.

N'hésitez pas à envoyer vos photos à l'adresse suivante : photos-geneverando@bluewin.ch.

Irmgard Flörchinger
Webmaster Genève Rando

Rapport financier relatif à l'année 2019

En 2019 les comptes annuels se terminent par un résultat positif de CHF 180 contre CHF 9'124 en 2018. Ce dernier chiffre, et nous l'avons souligné, était dû à une conjugaison de circonstances exceptionnelles qui, en principe, ne pouvaient pas se reproduire. Tel a en effet été le cas.

Les produits se montent en 2019, hors mouvements des provisions et des fonds, à CHF 163'164. Il faut notamment relever un accroissement de recettes de cotisations de près de CHF 1'500, ce qui sous-entend une augmentation du nombre des membres. A fin 2019 nous avons en effet encaissé des cotisations de 546 membres individuels, 62 couples et 38 collectivités (communes). Les charges portent sur un montant de CHF 160'984. Il en résulte un excédent de produits de CHF 2'180. Nous avons cependant réduit ce résultat de CHF 2'000 pour constituer une provision en vue du 50^e anniversaire de l'existence de notre association, en 2023, de telle sorte qu'il ne reste plus au final que CHF 180 pour augmenter à CHF 66'484 fortune libre de Genève Rando. Les provisions, y compris la dotation ci-dessus, et les fonds se sont accrus en 2019 de CHF 28'490 pour atteindre CHF 379'775. Les provisions et les fonds constituent également une fortune de l'association mais leur utilisation est limitée à des catégories de dépenses bien précises. En 2019 nous avons reçu de Suisse Rando un montant de CHF 10'000 pour couvrir les frais de changement de notre logo. Ce montant n'a pas été considéré comme une recette mais transféré à une provision qui prend en charge ces frais.

Vous trouverez dans le rapport annuel le compte de résultat ainsi que les mouvements des provisions et des fonds. Nous concédons que le compte de résultat est difficile à comprendre en raison d'une part du fait que les recettes et les dépenses qui portent sur des prestations de même nature ne sont pas compensées et figurent pour leur montant brut, et d'autre part par les mouvements des provisions et des fonds intégralement repris dans le compte de résultat, ainsi que le prévoit notre plan comptable. Nous nous efforcerons, lors de notre exposé sur la situation financière, de jeter un peu de clarté sur ces différents éléments. En fin de compte c'est plus simple que les apparences ne le laissent penser.

Le bilan montre une trésorerie totale de CHF 509'000, dont quelque CHF 51'000 ont servi au début de 2020 à payer les dernières charges de l'année 2019. Les produits reçus d'avance de CHF 12'700 représentent les cotisations 2020 déjà payées à fin 2019. Le solde, qui comprend les provisions et les fonds de CHF 379'800 ainsi que la fortune libre de l'association de CHF 66'500, pour un total de CHF 446'300, constituent des fonds propres même si leur possibilité d'utilisation est réglementée pour les 85% de ce total.

Au vu de ces chiffres il est permis de conclure que la situation financière de Genève Rando est parfaitement saine. Il faut souligner que l'engagement inlassable et bénévole de nos chefs de course, qu'il convient de remercier pour les quelque 90 randonnées qu'ils nous ont offertes en 2019, ainsi que des baliseurs et des membres du comité, contribuent au maintien de cette situation.

Claude Guignard
Expert-comptable diplômé

Bilan au 31 décembre 2019

	31.12.19	31.12.18
	CHF	CHF
<u>Actifs</u>		
PostFinance	456 421	421 228
Banque Cantonale de Genève	52 744	52 744
Liquidités	509 165	473 972
Débiteurs	348	0
Charges payées d'avance	899	0
Débiteurs et actifs transitoires	1 247	0
<u>Total des actifs</u>	510 412	473 972
<u>Passifs</u>		
Charges à payer	51 468	35 421
Factures à recevoir	0	182
Produits reçus d'avance	12 685	20 780
Charges à payer et passifs transitoires	64 153	56 383
Provision pour le 50 ^e anniversaire	2 000	0
Provision pour frais de changement de logo	7 660	0
Fonds balisage	20 922	23 364
Fonds Suisse Rando	349 193	327 921
Provisions et fonds	379 775	351 285
Total des engagements, des provisions et des fonds	443 928	407 668
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	66 304	57 180
Résultat bénéficiaire de l'année	180	9 124
Etat au 31 décembre	66 484	66 304
<u>Total des passifs</u>	510 412	473 972

Compte de résultat de l'année 2019

	<i>Prévisions budgétaires</i>		
	2020	2019	2018
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Cotisations des membres	24 000	25 055	23 620
Dons	0	2 197	577
Recettes randonnées	65 000	71 354	94 034
Recettes manifestations	5 000	5 124	4 648
Abonnements reçus pour le magazine RANDONNER.CH	3 000	2 870	3 300
Vente de marchandises	0	0	232
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	57 000	57 081	57 275
Produits financiers	0	0	10
Versement de Suisse Rando pour frais de changement de logo	0	10 000	0
Participation au résultat d'exploitation de Suisse Rando	90 000	92 859	105 828
	244 000	266 540	289 524
Utilisation de la provision pour frais de changement de logo	1 500	2 340	0
Utilisation (dissolution) du fonds balisage	3 000	2 959	3 690
Utilisation (dissolution) du fonds Suisse Rando	55 000	71 587	65 263
Total des produits	303 500	343 426	358 477
Charges			
Cotisation Suisse Rando	4 000	4 000	4 000
Dépenses randonnées	63 000	69 323	87 405
Dépenses manifestations	10 000	10 678	8 225
Abonnements payés pour le magazine RANDONNER.CH	3 000	3 715	4 740
Dépenses pour mandats publics	57 000	56 564	58 255
Dépenses coordination randonnées	5 000	5 606	3 324
Dépenses d'information	3 500	4 157	2 739
Charges administratives	1 200	944	1 685
Frais généraux du comité	1 500	1 774	1 630
Frais postaux et bancaires	3 800	4 223	2 772
Charges portées à la provision pour frais de changement de logo	1 500	2 340	0
Charges portées au fonds balisage	3 000	2 958	3 300
Charges portées au fonds Suisse Rando	55 000	71 588	65 262
	211 500	237 870	243 337
Dotation de la provision pour le 50 ^e anniversaire	2 000	2 000	
Dotation de la provision pour frais de changement de logo	0	10 000	0
Dotation(augmentation) du fonds balisage	0	517	0
Dotation (augmentation) du fonds Suisse Rando	90 000	92 859	106 016
Total des charges	303 500	343 246	349 353
Résultat bénéficiaire de l'année	0	180	9 124
	303 500	343 426	358 477

Mouvement de la provision pour le 50^e anniversaire en 2019

Dotation	2'000.00
----------	----------

Mouvement de la provision pour frais de changement de logo en 2019

Dotation (versement de Suisse Rando) en 2019	10'000.00
Utilisation (dissolution) :	
Nouveaux imprimés (papier à lettre, enveloppes, BVR et divers)	-2'340.00
	<hr/>
Solde au 31 décembre 2019	7'660.00

Mouvement du fonds balisage en 2019

Solde au 1er janvier 2019	23'364
Dotation :	
Différence honoraires mandat de tiers	517
	<hr/>
	23'881
Utilisation (dissolution) :	
Abonnements TPG des baliseurs	2'600
Achat de divers petit matériel pour la pose et l'entretien des panneaux de balisage	359
	<hr/>
	-2'959
	<hr/>
Solde au 31 décembre 2019	20'922

Mouvement du fonds Suisse Rando en 2019

	CHF
Solde au 1er janvier 2019	327'921
Versement de Suisse Rando	92'859
	<hr/>
	420'780
Utilisation (dissolution) :	
Honoraires du responsable de la section technique	34'087
Prestations de la trésorière	14'400
Journée cantonale sur les chemins de randonnée	7'722
Participation au coût d'impression des programmes 2020	6'340
Carte "Genève Terroir"	1'831
Frais d'impression du rapport annuel	1'777
Abonnements promotionnels au magazine RANDONNER.CH	1'610
Déplacements et participation à divers cours de formation	1'318
Publicité dans le journal "Vinum" (en relation avec la carte "Genève terroir")	1'000
Déplacements et participations à des manifestations officielles	617
Participation à la foire du vin "Arvinis" dans le cadre de la Foire d'Automne v	
Les Automnales (en relation avec la carte "Genève Terroir")	585
Cotisation à l'association "Genève Montagne"	300
	<hr/>
	-71'587
	<hr/>
Solde au 31 décembre 2019	349'193

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

Genève Rando

pour l'année 2019

Chères amies, chers amis de Genève Rando,

Conformément au mandat confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2019, j'ai vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2019 de notre association.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comptable et au comité. La mission des vérificateurs consiste, à l'aide de leur vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

J'ai contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. J'ai pu m'assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à ma disposition. J'ai eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il m'a paru nécessaire d'effectuer. Je remercie vivement Claude Guignard, expert-comptable diplômé, qui a assumé la tâche de comptable, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2019 se soldent par un excédent de produits de CHF 180. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association qui passe ainsi à CHF 66'484.

En conclusion de ma vérification je vous recommande d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comptable.

Vandoeuvres, le 5 mars 2020

Le vérificateur :

Pierre-Michel Auer
Vérificateur unique



Procès-verbal de la 46^e assemblée générale de GenèveRando

tenu le samedi 13 avril 2019

à la Maison du Terroir, route de Soral 93, 1233 Bernex

Paul Everett, président, ouvre l'assemblée à 10h20. Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par l'art. 12 des statuts. Cette convocation porte l'ordre du jour de la séance, y compris les modifications des statuts (art. 29 des statuts). L'assemblée est donc valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les objets qui sont de son ressort. Paul souhaite la bienvenue aux représentants de Fribourg Rando et Jura Rando. Suisse Rando, Neuchâtel Rando et Valrando se sont excusés ainsi que Vaud Rando qui a également son assemblée générale ce jour. Il salue la présence de Jean-Claude Cima, membre d'honneur et excuse Nadia Constantinidi ainsi que Jacqueline Sottini, toutes deux membres d'honneur. Il rappelle que cette dernière a été coordinatrice des courses pendant 12 ans, une salve d'applaudissements s'ensuit. Le président passe ensuite à l'ordre du jour.

1. Désignation des scrutateurs

Paul désigne comme scrutateurs Agnès Minder et Pierre Lehmann, qui acceptent.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2018

Ce procès-verbal figurait dans le rapport annuel avec la convocation à l'assemblée générale. Jean-Claude Cima demande la parole. Il revient sur ses propos de l'an dernier concernant le bétonnage de la Vy-de-Brand, à Avully. Il précise avoir reçu une lettre du Conseil d'Etat le 25 mai 2018, soit un mois après l'assemblée générale. Celle-ci confirme que ledit chemin est inscrit à l'inventaire des voies de communications historiques de la Suisse, que la commune a bétonné ce chemin sans autorisation. Et que diverses contraintes survenues depuis lors font que ce dossier sera repris dans le cadre de la prochaine élaboration du plan communal des chemins pour piétons. Après cette mise au point le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Paul revient sur son rapport établi et en commente certains points. Il relève tout d'abord que tous les membres du comité travaillent à titre bénévole. Seule Stéphanie Portal est rémunérée parce qu'elle a été appelée à exercer les fonctions de trésorière dans l'attente d'une trésorière bénévole que GenèveRando recherche en vain depuis 2 ans. En 2018 le comité s'est réuni 6 fois en séance à l'Hôtel Montbrillant mais ces séances sont complétées par l'échange de nombreux courriels. Le comité a représenté GenèveRando à plusieurs occasions, ainsi aux assemblées générales de Suisse Rando ainsi que de 4 associations de Suisse romande. Il a participé aux conférences semestrielles des présidents, à Berne, ainsi qu'à la conférence des présidents romands, à Martigny. À Genève, GenèveRando a participé à la Journée cantonale sur les chemins de randon-

née, au Rallye Gourmand et à Palexpo, au Salon de la Montagne. Au 31 décembre 2018 GenèveRando comptait 584 membres. L'objectif visé est d'atteindre les 600 membres à fin 2019. Paul dit encore quelques mots des autres éléments de son rapport mais pour le surplus se réfère aux présentations qui suivront.

4. Rapport technique

François Niggli, responsable technique, rappelle le partenariat mis en place avec l'Etat à fin 2015 et entré effectivement en réalisation dès 2016. Les objectifs de ce partenariat consistent à augmenter la qualité des réseaux, participer au maintien des infrastructures et à promouvoir le réseau pédestre genevois. Ce partenariat est financé principalement par l'Etat et, pour le surplus, par le fonds Suisse Rando. François présente sous forme de diapositives et commente les photos de son rapport. Elles montrent un aperçu de ses activités pour la mise en place du plan directeur des chemins de randonnée pédestre. Parallèlement la section technique de GenèveRando travaille activement à la surveillance et à l'entretien léger du réseau. Une application sur téléphone mobile permet d'annoncer, notamment, les dégâts constatés au balisage et aux cheminements. Divers projets de réfection sont en cours mais se heurtent à des difficultés qui en retardent la réalisation. La participation aux événements cantonaux a permis de mieux faire connaître GenèveRando.

5. Rapport de la coordinatrice des courses

Christiane salue l'assemblée et passe directement aux randonnées. En 2018, le programme offrait 12 séjours et week-ends. Tous se sont déroulés normalement. Aux 52 sorties de un jour prévues au programme se sont ajoutées 17 courses annoncées sur le site. Une mauvaise météo ou une insuffisance de participants ont conduit à devoir annuler 6 courses. L'effectif des chefs et adjoints de courses s'est accru de Natalie Stimac et de Catherine Pérotin, qui revient après 2 ans de congé. Il est nécessaire de parfois limiter le nombre de participants aux courses proposées. Cette mesure a pour but d'assurer le confort des participants et, selon les circonstances, une sécurité maximale. Cette mesure n'est pas prise de gaité de cœur mais les assurances peuvent l'exiger. Il est apparu, dans les qualifications des courses, les notations T1, T2 et T3, en plus des étoiles auxquelles nous sommes habitués. Ces dernières vont subsister mais ces nouvelles notations, reprises du CAS, sont demandées par les assurances. Mieux que les étoiles elles indiquent les difficultés techniques. L'analyse des rapports de randonnée a montré que les 2/3 de nos membres participent à nos courses. Le comité a décidé de récompenser les marcheurs qui avec 10 courses et plus, ont été les plus assidus en 2018. Ce sont Yvonne Trabichet (20), Jacques Laffitte (19) et Véronique Sottas (16) qui reçoivent un couteau suisse de Suisse Rando. Monique Faivre, Maria Fernandes Lisboa et Célia Lourdes (14) reçoivent une petite pharmacie de poche. Quant aux 14 suivant(e)s ils ou elles reçoivent, après avoir été nommés, une housse de protection contre la pluie pour leur téléphone portable. Elle précise que, pour les années à venir, seuls les 3 premiers seront récompensés. Pour terminer Christiane remercie encore tous les chefs de course et adjoints et, bien sûr, aussi tous les membres qui profitent de leurs prestations.

6. Rapport financier

Claude ne revient sur le texte qui figure dans le rapport que pour souligner que le résultat positif de l'année 2018, avec CHF 9 124, est dû à un concours de circonstances mais n'est probablement pas appelé à se renouveler.

7. Comptes 2018

Claude reprend tout d'abord le bilan pour en commenter la structure. Il analyse ensuite la manière dont s'est formé en 2018 le résultat de CHF 9 124, compte tenu des diverses activités de GenèveRando. Dans une association, remarque-t-il, et contrairement à une entreprise industrielle ou commerciale, le souci n'est généralement pas de réaliser un bénéfice mais de parvenir à couvrir les dépenses. A l'aide de tableaux il décrit tout d'abord les 4 activités de GenèveRando, à savoir 1. L'administration de l'association et l'organisation de randonnées, 2. Les randonnées, 3. L'administration du domaine technique et la promotion et 4. Le mandat pour l'Etat de Genève. Et puis il analyse chacune de ces activités et donne le détail des dépenses et des recettes qui ont permis de les couvrir. Pour terminer, dans un tableau récapitulatif, il reprend chacune des activités, leurs dépenses et leur financement, la provenance de ce dernier et la composition du résultat final. Globalement l'activité de GenèveRando a porté en 2018 sur CHF 150 000. En très résumé les recettes courantes et les randonnées ont dégagé un excédent de produits de CHF 9'000, une partie des dépenses d'administration a été couverte à concurrence de CHF 21'000 par le fonds Suisse Rando lequel a également financé l'administration du domaine technique et la formation pour CHF 44'000 et le mandat pour l'Etat a été couvert par les factures établies pour CHF 62'000.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence de Pierre Auer, 1^{er} vérificateur, Christiane lit le rapport des vérificateurs des comptes. Celui-ci aboutit à proposer à l'assemblée d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge au comptable.

9. Discussion sur ces rapports et approbation des comptes et du budget

Personne ne désire s'exprimer. Au vote, les rapports présentés ainsi que les comptes annuels 2018 et les prévisions budgétaires pour 2019 sont acceptés à l'unanimité.

10. Décharge au comité et au trésorier

L'assemblée donne ensuite à l'unanimité la décharge demandée.

11. Elections comité et vérificateurs des comptes

Christiane annonce qu'elle-même et Claude Guignard sont parvenus à la fin de leur mandat de 3 ans. Ils acceptent une réélection. Par applaudissements l'assemblée reconduit leur mandat pour 3 années supplémentaires. Pour permettre d'effectuer les rotations, Christiane demande 2 personnes volontaires pour le mandat de vérificateur des comptes. Après un long silence Josiane Petrus et France Baussièrre acceptent cette fonction. Pour 2019 elles seront en principe suppléantes. Le comité est ainsi composé pour le prochain exercice de la manière suivante :

Président:	Paul Everett
Vice-présidente:	Christiane Linemann
Webmaster:	Irmgard Flörchinger
Relations publiques:	Margrit Gugelmann
Finance:	Claude Guignard
Membre:	Lucy Hebler
Trésorière:	Stéphanie Portal

12. Fixation de la cotisation 2020

Christiane annonce que le comité a décidé de maintenir inchangées pour 2020 les cotisations en vigueur cette année, soit CHF 35 pour les membres individuels, CHF 60 pour les couples et CHF 125 pour les membres collectifs.

13. Votations: modifications du logo et des statuts

Claude rapporte sur ce point de l'ordre du jour. Comme déjà annoncé l'an dernier Suisse Rando est venue au début de 2018 avec un projet «Reconnaisable comme une unité» qui avait pour but de donner à la randonnée, sur le plan suisse, une unité et une meilleure visibilité.

Une fois soumis aux associations cantonales et longuement discuté, ce projet s'est révélé trop ambitieux. Désirant conserver leurs particularités ces associations n'ont finalement accepté, non sans réticences, que l'introduction d'un logo pratiquement identique pour tous. Il s'agit d'un mât noir avec en haut, à droite et à gauche, deux panneaux de direction jaunes. Au pied du mât nous avons à gauche un écusson. GenèveRando a choisi l'écusson suisse. A droite figure en lettres bien visibles l'indication «Genève Rando».

Ces modifications entraînent donc un nouveau logo qui remplacera l'actuel logo vert. Le comité demande à l'assemblée de confirmer son adoption. Par ailleurs le nom de notre association ne s'écrira plus GenèveRando mais plus simplement Genève Rando. Ce dernier changement exige une adaptation des statuts. Profitant de l'occasion le comité a décidé de proposer toute une série de petites modifications statutaires.

Au vote l'adoption du nouveau logo, dont les membres ont pu prendre connaissance visuellement, ne donne pas lieu à une discussion et elle est confirmée à l'unanimité moins une opposition. Le nouveau logo sera introduit progressivement en 2019.

S'agissant des modifications statutaires la nouvelle orthographe de GenèveRando est acceptée tacitement. Elle entre en vigueur immédiatement. Par contre la plupart des autres modifications donnent lieu une critique systématique de Jean-Claude Cima qui, parfois, débouche sur des discussions animées. Sans qu'il soit nécessaire de procéder à des votes, la plupart des modifications sont tacitement écartées par une assemblée qui montre des signes de fatigue. Seul un petit nombre d'entre elles parvient à passer le cap de cette coupe en règle. Les statuts seront rédigés par le comité en tenant compte des observations formulées.

14. Propositions individuelles

Il n'est pas parvenu de proposition individuelle au comité dans les délais. Jean-Claude Cima demande que, pour marquer le 50^e anniversaire de l'association soit reconstruite la tour en bois qui existait, dit-il, dans les bois de Fargout. Le responsable technique prend note de cette requête et l'examinera.

Paul ajoute encore quelques mots pour rappeler le danger que représentent les avalanches en hiver. A partir du degré de difficulté WT2, il conviendra désormais que les randonneurs soient équipés de DVA. Une discussion s'engage sur ce point au cours de laquelle Jean-Claude Cima met en garde contre une reprise systématique des règles du CAS.

Christiane annonce que, suite au changement de logo, des sacs portant l'ancien logo sont mis à disposition des membres. Ils sont accompagnés de gobelets ainsi que d'une fiche d'urgence qu'elle engage à compléter et à porter dans le sac lors des randonnées. Paul indique encore que, selon la liste de présence, 76 membres ont participé à l'assemblée.

Puis, la parole n'étant plus demandée il clôt l'assemblée à 12h50 et invite chacun à l'apéritif servi sur la terrasse.

Paul Everett
Président

I. DENOMINATION

Art. 1: Genève Rando, fondée le 15 février 1973 est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est membre de Suisse Rando, association faitière suisse.

II. SIEGE

Art. 2: Genève Rando a son siège à Genève

III. BUT

Art. 3: Genève Rando a pour but:

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours en favorisant l'usage des transports publics;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de mener des actions de promotion du réseau de chemins de randonnée, notamment à travers l'édition de cartes et guides, ainsi que de participer à des manifestations en lien avec la randonnée;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4: Genève Rando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6: L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à Genève Rando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7: L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8: Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9: Les organes de Genève Rando sont:

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;

- b) le comité ;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10: L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11: Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12: La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale ; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13: L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur ;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres ;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14: Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, trente jours au plus tard avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions formulées après ce délai ou en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15: Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16: Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Pour le surplus il s'organise lui-même. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement. Au bout de ces douze ans une réélection est exceptionnellement possible mais d'année en année. En cas d'absence momentanée ou durable du président, le vice-président le remplace dans ses fonctions jusqu'au rétablissement de la situation.

Art. 17: Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18: Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19: Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20: Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21: L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22: Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23: Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24: Les vérificateurs des comptes sont au nombre de quatre personnes, choisies hors comité, pouvant justifier des connaissances nécessaires, soit deux vérificateurs et deux suppléants. En règle générale, chaque personne est nommée pour quatre ans et fonctionne les deux premières années comme suppléant. La commission se renouvelle, en principe, d'un membre chaque année. Un tiers qualifié ou une société fiduciaire peuvent également être désignés vérificateur. Dans ce cas, leur mandat se renouvelle d'année en année.

IX. FINANCES

Art. 25: Les ressources de l'association se composent:

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26: L'année comptable correspond à l'année civile. La tenue de la comptabilité et la présentation des comptes doivent respecter les dispositions du Code des obligations relatives à la comptabilité commerciale.

Art. 27: Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28: Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29: Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30: La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois. La décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31: En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32: Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 13 avril 2019, en modification de ceux du 21 avril 2012. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Paul Everett
Président



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite
sans l'accord de Genève Rando

imprimé en
suisse

La marque de la gestion
forestière responsable  **FSC**